

ADMINISTRATION
RÉDACTION, PUBLICITÉ, IMPRIMERIE
10, PLACE JEAN-JAURÈS, 10
SAINT-ETIENNE

Quatre lignes : 59-92 59-94
téléphoniques : 59-93 59-95

BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS : 48, Rue Michelien
Téléphone : Michelien N° 39-67 et 39-58
LYON, 28, quai Auguste - Tel. Moncey 86-19
ROUEN, 14, cours de la République - Tel. 22-25
LILLE, 34, rue de la République - Tel. 22-23
VIENNE, 2, rue Teste-du-Saillier - Téléph. 3-08
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc - Téléphon 9-94

La publicité est reçue également à Paris et à Saint-Étienne à l'Agence Havas, à Lyon à l'Agence régionale de Publicité Ch. Brun et Cie

La Tribune

REPUBLICAINE

1939 - 41 Année - N° 99

50 centimes

DIMANCHE
9
AVRIL

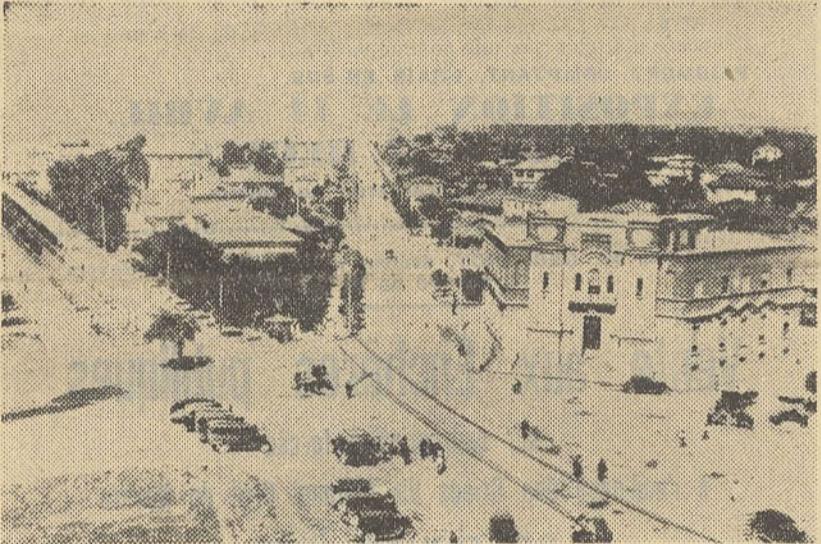
Dernier quartier le 11 à 16 h. 11
Heure normale
SOLEIL : lev. 5 h. 17; c. 18 h. 29
Les manuscrits non insérés
ne sont pas rendus
Compte de Chèques Postaux : Lyon 54-45

Les phases
du drame
albanais

LES TROUPES ITALIENNES SONT ENTRÉES A TIRANA

Le roi Zogou se réfugie en Grèce

M. Chamberlain rentre d'urgence à Londres



Une vue de Tirana.

(Photo Fulgor).

Rome, 8 avril.
L'Agence Stefani annonce que les troupes italiennes sont entrées à Tirana à 9 h. 30.

A 11 h. 45, les Italiens ont occupé la station de Radio-Tirana, qui a diffusé l'hymne national italien.

L'arrivée du comte Ciano

Rome, 8 avril.

L'Agence Stefani annonce que le comte Ciano a atterri à Tirana à 11 heures.

La situation à Tirana quelques heures avant l'occupation

Rome, 8 avril.

L'Agence Stefani publie la date de l'occupation :

La fusillade qui, hier soir, après la fuite du roi, de ses familiers et des membres du gouvernement, avait pris des proportions inquiétantes du fait de la capture et de la mort de plusieurs hommes des prisons et armes, a duré jusqu'aux premières lueurs de l'aube. Le palais royal et la résidence de la sœur du roi ont été sauvages. Un important butin a été enlevé.

A un certain moment, la situation à la légation d'Italie est apparue inquiétante. Les Italiens, qui avaient prévu un assaut imminent, dans l'après-midi, les assaillent également. Les gendarmes qui constituaient la faible garde armée mise à la disposition du gouvernement albanais à disparu presque au moment où l'on faisait sauter le pont du Scia, sur la route Tirana-Durazzo, pour arrêter la marche des expéditionnaires.

L'ordre a été rétabli dans la nuit, grâce à l'initiative du colonel Stamai et de quelques officiers de la gendarmerie, lesquels, aidés par l'attaché militaire italien et par quelques compatriotes, arrêtent de nombreux malfrateurs, mettent fin au乱 de la ville et rétablissent d'importants services publics : radio, télégraphie et téléphonie.

De hauts fonctionnaires et des journalistes prenaient contact avec la légation d'Italie, confirmant ainsi l'orientation d'une partie de l'opinion publique vers l'Italie fasciste.

Des groupes armés viennent dans la capitale, où ils sont aussitôt dispersés. Des éditions spéciales des journaux sont en préparation, qui, en dehors de la chronique des événements historiques que l'on vit depuis hier, donneront la nouvelle de l'arrivée imminente, dans la capitale, des valeureuses troupes italiennes.

Les pertes italiennes selon M. Gayda

Rome, 8 avril.

Les journaux du sol, « Giornale d'Italia », en tête, prennent à parti la presse française qu'ils accusent d'avoir répandu des nouvelles fausses et inexactes sur les événements.

M. Virginio Gayda affirme, en particulier, que les opérations italiennes se sont déroulées rapidement et sans difficultés parmi l'enthousiasme des populations ; que les pertes italiennes s'élèvent à douze morts seulement, qu'il n'y a pas eu lutte entre l'Italie et le peuple albanais, mais entre l'ordre et la révolte, avec l'arrogance féroce du roi et que, loin de constituer une menace pour la Yougoslavie, l'action entreprise par l'Italie en Albanie a été dictée par le souci de défendre le système des rapports italo-yougoslaves que les intrigues du roi Zog risquaient de compromettre.

La presse fasciste cherche à justifier le coup de force

L'occupation de Tirana est annoncée dans la presse par des titres énormes qui couvrent toute la largeur de la première page des journaux, lesquels sont presque exclusivement consacrés aux événements d'Albanie.

Les feuilles fascistes ne publient, bien entendu, que des informations de source italienne. Elles s'efforcent, d'autre part, de justifier l'action italienne.

L'argumentation est confuse : l'Italie est intervenue en Albanie pour défendre ses intérêts vitaux menacés, pour libérer le peuple albanais de la tyrannie du roi Zog, pour favoriser son évolution civile.

L'Italie a, d'ailleurs, été appelée par les patriotes albanais. Et puis,

serve une discréption absolue sur l'objectif de la visite du diplomate yougoslave.

Le roi Zogou est en route pour Athènes

Rome, 8 avril.

L'Agence Stefani publie une dépêche de Tirana disant que le roi Zogou a traversé la frontière grecque-albanaise, près de Kortcha, se dirigeant vers Athènes.

L'arrivée à Florina

(D'un correspondant particulier)

Athènes, 8 avril.
Le roi Zogou et sa suite sont arrivés à Florina.

Le dramatique départ pour l'exil de la reine Géraldine

Athènes, 8 avril.

On donne ici les détails suivants sur le dramatique voyage de la reine Géraldine d'Albanie, de Tirana à la frontière grecque-yougoslave :

Le roi Zogou, qui organisait la résistance de sa capitale, fut aussitôt prévenu de l'avancée des Italiens.

Le roi Zogou, qui a un de ses officiers d'état-major, il faut que la reine parte. Faites le nécessaire, l'Irai la prévenir.

Peu après, une voiture-ambulance s'arrêtait devant l'aile du palais où reposaient la jeune accouchée, la reine Géraldine et son fils, le prince héritier, né il y a deux jours, mercredi, à 8 heures du matin.

La reine éteinte, assise sur un lit, écoutait, sans broncher, les ordres de l'officier, talons joints, ayant déposé la reine de la reine.

— Ne pourrais-tu attendre à demain ? dit-elle.

— Non, dit le roi, je me dois tout de suite et entièrement à mon pays.

De sa civière, la reine leva sa main, les deux infirmiers monterent auprès d'elle, tous les assistants se déguerpiront. L'officier, talons joints, attendit dans la nuit ; l'exil commença.

— Ne pourrais-tu attendre à demain ? dit-elle.

— Non, dit le roi, je me dois tout de suite et entièrement à mon pays.

De sa civière, la reine leva sa main, les deux infirmiers monterent auprès d'elle, tous les assistants se déguerpiront. L'officier, talons joints, attendit dans la nuit ; l'exil commença.

Phares éteints, pendant cent cinquante kilomètres, où à chaque instant le chauffeur était obligé de s'arrêter pour laisser passer des volontaires qui rejoignaient Tirana, l'ambulance roula toute la nuit. A l'aube, la reine arriva à Florina, gros bourg à la frontière grecque-yougoslave. Elle descendit dans l'unique hôtel, fit de planches disjointes, au fond de chaume.

— Il était ainsi conçu :

La honteuse invasion de l'Albanie par l'Italie constitue une violation de l'accord anglo-italien et un attentat national et dangereux contre les libertés d'opposition commis par les puissances de l'axe.

Nous demandons la convocation immédiate du Parlement, pour examiner les propositions du gouvernement dans la situation actuelle.

Frères Albanais, le préfet de Durazzo écrit :

Le préfet de Durazzo se range du côté de l'envahisseur

Rome, 8 avril.

L'Agence Stefani publie le texte de l'allocution que l'ancien préfet de Durazzo, M. Marco Khodeli, a adressé au poste de Radio Bari, au peuple albanais :

Frères Albanais, le préfet de Durazzo vous parle.

Les événements actuels ne sont au

contraire à ce que résulte de la propagande italienne, mais sincère de Zogou envers l'Italie.

Zogou n'a rien fait pour empêcher l'envahisseur.

Il a été détruit par l'ordre fasciste.

Le préfet de Durazzo écrit :

Les prochaines journées démontrent que l'Italie fasciste agit à coup sûr avec méthode et d'une manière foudroyante et les soldats italiens renverseront tous les obstacles, comme l'ont toujours fait dans les millénaires de leur histoire.

Le même journal proclame que l'axe Rome-Berlin n'est qu'à début de son activité.

— Que personne ne nous offense.

A la première menace, nous répondrons par l'offense, parce que les aigles de Rome ont repris leur long vol victorieux avec des bacs et des griffes d'acier.

L'attitude de la Yougoslavie

Rome, 8 avril.

Le comte Ciano a reçu, aujourd'hui, le ministre de Yougoslavie, à Rome, avec qui il a eu un long entretien. De part et d'autre on



Les trois sœurs du roi Zogou d'Albanie, quoique musulmanes, sont nullement cloîtrées. Les princesses royales, RUHIYE, MAXIDE et MJEZE, commandant, chacune, une compagnie du « bataillon féminin albanais ».

Voir, de gauche à droite, les princesses RUHIYE, MAXIDE et MJEZE portant l'uniforme, au cours d'une prise d'armes à Tirana. (Photo France-Presse).



Le roi ZOGOU passant des troupes albanaises en revue, près de Tirana. (Photo France-Presse).

laisser par intégrer, et la Grande-Bretagne se préparent activement à assurer ses responsabilités sur le continent, le gouvernement fasciste de Mussolini s'est retourné hier vers l'Angleterre pour demander la preuve que l'Italie est une très grande, une très formidable nation qui, après tout, doit être respectée.

Ce gouvernement l'a effectivement prouvé, en réduisant en ruines par un bombardement naval et aérien, des villes entièrement ouvertes, des villages d'Albanais, en détruisant et la destruction au milieu d'une nation pacifique ! Et cela pour rétablir l'ordre et protéger des intérêts vitaux et pour assurer la sécurité des populations dans l'ordre et la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

Le roi ZOGOU a été accueilli par le peuple albano, qui a rendu hommage à l'ordre et à la paix.

ADMINISTRATION - PUBLICITÉ
ABONNEMENTS :
32, Avenue de la Gare - NEVERS
TÉLÉPHONE 0-50

LA NIÈVRE

RÉDACTION :
2, Rue Jeanne-d'Arc, 2
NEVERS
TÉLÉPHONE 9-94

LA TRIBUNE REPUBLICAINE est désignée pour recevoir les annonces légales et judiciaires concernant le département de la Nièvre

CHRONIQUE NIVERNNAISE

LES SPORTS DANS LA NIÈVRE

CET APRÈS-MIDI, A VAUZELLES

A.S. Differdange contre A.S.A. Vauzelles

Varzy, vieille ville, se trouve au bas d'une dépression, entourée de montagnes dont l'altitude varie entre 200 et 220 mètres. Elle doit son nom à sa situation, car autrefois elle se nommait « Verdy » (qui signifie, en langue celtique : « entre deux collines »).

En 418, avec saint Genain, une ère de prospérité va régner durant de longs siècles, Varzy devenant le séjour préféré des évêques d'Autun.

Varzy a conservé de précieuses richesses héritées par ses augustes protecteurs. Telle sont les reliques fameuses de sainte Eugénie, de saint Paul, de saint Léonard, de saint Renobert, de saint Sébastien.

Les monuments historiques de la ville comptent parmi les plus beaux de la Nièvre.

L'église paroissiale de Saint-Pierre est un magnifique vaisseau mesurant intérieurement cinquante mètres de long sur dix-huit de large. Son style est assez lourd, quoiqu'il ait été construit au XIV^e siècle.

Son plan est la croix latine dont le transept est flanqué de deux clochers.

On peut admirer, à l'intérieur, un triptyque représentant la vie de sainte Eugénie.

L'église possède six cloches, dont la plus grosse - visible de l'extérieur - pèse sept cents kilos.

En face l'église, sur la place, la statue de Dupin, signée E. Baisseau, rappelle au touriste que : André Dupin naquit à Varzy en 1783 et fut avocat, député, membre de l'Institut, président des Assemblées législatives, procureur général, près la Cour de cassation.

Quelques maisons anciennes subsistent. Citons : une demeure Renaissance, rue Saint-Jean, une maison gothique, en face de l'hôtel de l'Ecu.

Un splendide musée, contenant des pièces rarissimes, fut fondé en 1856, par le maire Oudot et le collectionneur Piffaut. La bibliothèque compte plus de 2.000 volumes.

Avant de quitter Varzy, signons que Claude Delangle, procureur général à la Cour de cassation, membre de l'Institut et ministre de la Justice, y vit le jour, le 6 avril 1797.

François VOGADE.

MÉRITÉ SOCIAL

Le ministre du Travail, M. M. Diderot, du 25 octobre 1936, instituant la distinction du Mérite social, modifia et compléta par décret du 14 février 1937 ; 20 juin 1937 et 21 juin 1938.

Vu l'arrêté du 16 novembre 1936 précisant les caractéristiques de la croix du Mérite social.

Arrête :

Article unique. — Sont nommés au grade du chevalier du Mérite social : M. Allary Xavier, administrateur de la Société de secours mutuels de Donzy, à Donzy.

M. Baud Henri-Joseph, président de section de la Société de secours mutuels Orphelinat des Chemins de fer français, à Nevers.

M. Binet Antoine, services rendus aux œuvres sociales à Courcelles.

M. Bonhomme Jules, services rendus aux œuvres sociales à Beuvron.

M. Cerneau Jean, services rendus aux œuvres sociales, à Ougaine.

M. Comte Jean-Louis, services rendus aux œuvres sociales à Nevers.

M. Lacour Firmin-Michel, services rendus aux œuvres sociales à Melle.

M. Léger Lucien-Marcel, services rendus aux œuvres sociales à Dornecy.

M. Leuthreau Louis-Félix, services rendus aux œuvres sociales à Marnay-en-Eglise.

M. Luya Raymond-Jean, services rendus aux œuvres sociales à Nevers.

M. Madelenat René-Jean, services rendus aux œuvres sociales à Bréves.

M. Merland Marcel-Hector, services rendus aux œuvres sociales à Corvol-l'Emberard.

Mme Notin, née Devos Léon-Henriette, services rendus aux œuvres sociales à Corbigny.

M. Pinon Antoine, vice-président de la Société de secours mutuels Mutualité Ouvrière de l'usine cérampique de Decize.

M. Ragonneau Auguste-Alexis, receveur de la Société de secours mutuels Orphelinat des Chemins de fer français, à Nevers.

M. Tardivon Victor-Amédée, services rendus aux œuvres sociales à Monceaux-le-Comte.

LES SPORTS DANS LA NIÈVRE

VI^e Congrès de l'Union des Amicales de sous-officiers de réserve de la V^e région

Le Congrès des sous-officiers de réserve est assuré du plus grand succès. A l'heure actuelle, 580 convives sont inscrits pour le banquet. Les congressistes sont, pour la plupart, accompagnés de leur famille. Nevers va prendre sa parure de fête pour les recevoir.

La présence de l'Amicale de Verneuil, conduite par M. Banino, président, apportera la Flambne de Douaumont ; de délégués de Périgueux, Dijon, Moulins, Troyes, Tours, etc., ajouteront à l'éclat des cérémonies prévues.

La Legion, la Colonne-Guard, et les étendards, la Colour-Guard, et le Commandeur pour l'Europe, M. Cowell, procèveront aux Nivernais l'occasion de témoigner leur sympathie au peuple américain en pavissant aux couleurs du Nouveau Monde.

Les grands chefs militaires de notre Armée, MM. les généraux Niesse, Bloch, Richter, de Langallerie, etc., les officiers supérieurs de la région donneront aux sous-officiers de réserve nivernais une nouvelle preuve de leur bienveillance en assistant à la cérémonie d'inauguration.

Majestic. — « Belle Etoile ». — Le lit n° 5. — Actualités. — En plus du programme « Trois coeurs de jeans »

Regina. — Charles Trénet dans « La Route Enchantée ». — « Les fusiliers-marins débarquent ». — Actualités.

Bals

La Chaumière. — Matinée et soirée ; orchestre Devienne.

Salons Vauban. — Matinée ; orchestra.

La Dame Blanche. — Bar américain ; dansant.

Au Relais Bleu. — Route de Paris ; Matinée.

Le Tourbillon. — Faubourg de Moulins. — Matinée et soirée.

A Saint-Antoine. — Bal-musette.

Services de garde médical et pharmaceutique

Service médical. — En cas d'absence de leur médecin habituel les malades pourront s'adresser le dimanche 9 avril, de midi à vingt heures, à M. le docteur Salé-Tricot, 2, rue Hoche. Tél. : 12-97.

Service pharmaceutique. — Pharmaciens de garde le dimanche 9 avril MM. Cortial, rue de Paris, et Babin.

Stock dans les Pharmacies de BERNAMONT, NEVERS, VILLEFRANCHE, CHATEAUNEUF, MONTAIGNE, MARTIN, Moulins-Epiléville, PILLON, St-Saulge, BERTHON, DORNES, POURTOY, CHATILLON, DREUX, D'ACQUAIS, MARLIZIN, REVAUD, St-Pierre-le-Moutier, à défaut ;

Fabrique 37, r. Joseph-Gaillard, VINCENNES

ÉCONOMISEZ en buvant LA VIGNONNE

Délicieuse Boisson Hygiénique que l'on adopte après avoir essayé toutes les autres.

Dose pour 60 litres : 7 fr.

Dose pour 120 litres : 12 fr.

Stock dans les Pharmacies de BERNAMONT, NEVERS, VILLEFRANCHE, CHATEAUNEUF, MONTAIGNE, MARTIN, Moulins-Epiléville, PILLON, St-Saulge, BERTHON, DORNES, POURTOY, CHATILLON, DREUX, D'ACQUAIS, MARLIZIN, REVAUD, St-Pierre-le-Moutier, à défaut ;

Fabrique 37, r. Joseph-Gaillard, VINCENNES

Avis mortuaires

NEVERS. — Vous êtes prié d'assister aux Convoy, Service et Enterrement de

Monsieur René JULIEN
Restaurateur
Ancien Combattant

décédé en son domicile, à Nevers, 25 avenue de la Gare, le 7 avril 1939, dans sa 42^e année, muni des Sacrements de l'Eucharistie, qui auront lieu le lundi 10 avril, à 13 h. 30, en l'église Cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse.

On se réunira à la Maison mortuaire, 25, rue de la Gare.

L'inhumation se fera au cimetière de Moulins, à la même heure.

Le père de : Mme veuve Julian, sa femme, Mme et M. Draut, Mme et M. Pascale, ses frères et sœurs : Jean-François Draut, son neveu ; des enfants Julien, Chevalier et Goin, et de toute la famille.

De la part de : Mme veuve Draut, M. et Mme Gaston Girard et leurs enfants, M. André Lachau, M. Robert Lachau, ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

CUVILLIER.

Vous êtes prié d'assister aux Convoy, Service et Enterrement de

Madame Veuve MERLE

Decédée dans son domicile, à Corbigny, à l'âge de 86 ans.

Les funérailles auront lieu le lundi 10 avril à 9 h. 30, en l'église de Dom-pierre-sur-Her.

De la part de : M. et Mme Alexandre Merle et leurs fils, M. et Mme Roger Lachau et leurs enfants, M. et Mme Gaston Girard et leurs enfants, M. André Lachau, M. Robert Lachau, ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

CUVILLIER.

Vous êtes prié d'assister aux Convoy, Service et Enterrement de

Monsieur Charles LACHAUT

décédé en son domicile, au Moulinot, commune de Lormes, le 7 avril, dans sa 65^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le père de : Mme et M. André Lachau, et leurs enfants, M. et Mme Gaston Girard et leurs enfants, M. André Lachau, M. Robert Lachau, ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

CUVILLIER.

Vous êtes prié d'assister aux Convoy, Service et Enterrement de

Monsieur Charles LACHAUT

décédé en son domicile, au Moulinot, commune de Lormes, le 7 avril, dans sa 65^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le père de : Mme et M. André Lachau, et leurs enfants, M. et Mme Gaston Girard et leurs enfants, M. André Lachau, M. Robert Lachau, ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

CUVILLIER.

Vous êtes prié d'assister aux Convoy, Service et Enterrement de

Monsieur Charles LACHAUT

décédé en son domicile, au Moulinot, commune de Lormes, le 7 avril, dans sa 65^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le père de : Mme et M. André Lachau, et leurs enfants, M. et Mme Gaston Girard et leurs enfants, M. André Lachau, M. Robert Lachau, ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

CUVILLIER.

Vous êtes prié d'assister aux Convoy, Service et Enterrement de

Monsieur Charles LACHAUT

décédé en son domicile, au Moulinot, commune de Lormes, le 7 avril, dans sa 65^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le père de : Mme et M. André Lachau, et leurs enfants, M. et Mme Gaston Girard et leurs enfants, M. André Lachau, M. Robert Lachau, ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

CUVILLIER.

Vous êtes prié d'assister aux Convoy, Service et Enterrement de

Monsieur Charles LACHAUT

décédé en son domicile, au Moulinot, commune de Lormes, le 7 avril, dans sa 65^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le père de : Mme et M. André Lachau, et leurs enfants, M. et Mme Gaston Girard et leurs enfants, M. André Lachau, M. Robert Lachau, ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

CUVILLIER.

Vous êtes prié d'assister aux Convoy, Service et Enterrement de

Monsieur Charles LACHAUT

décédé en son domicile, au Moulinot, commune de Lormes, le 7 avril, dans sa 65^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le père de : Mme et M. André Lachau, et leurs enfants, M. et Mme Gaston Girard et leurs enfants, M. André Lachau, M. Robert Lachau, ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

CUVILLIER.

Vous êtes prié d'assister aux Convoy, Service et Enterrement de

Monsieur Charles LACHAUT

décédé en son domicile, au Moulinot, commune de Lormes, le 7 avril, dans sa 65^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

LE STATUT DU MÉTAYAGE

L'intervention de M. Camille Planche

Voici la fin de l'intervention de M. Camille Planche à la Chambre :

— Je dirai, maintenant quelques mots, si vous le permettez (Parlez !), des lacunes du texte qui nous est présenté.

Les lacunes du texte

J'en vois deux principales.

La première apparaît à l'article 2, qui prévoit que, si l'état des lieux n'a pas été dressé, « l'omission de ces énonciations pourra, sur la demande du preneur formée dans l'année, entraîner la nullité du contrat ».

Ceux qui fréquentent et connaissent bien le monde de nos campagnes savent que, dans beaucoup de cas, on ne dressera pas d'état des lieux et que, par ailleurs, le métayer ne fera aucun état des lieux, pour des raisons de nature à l'agriculture, mais de conflits à apaiser entre divers catégories d'agriculteurs : ouvriers, fermiers, métayers, propriétaires, le Sénat, pour ne pas avoir à choisir la partie d'enterrer les textes que nous lui envoyons.

C'est évidemment, beaucoup plus commode, mais non protestons contre une telle méthode et nous espérons que le Gouvernement qui entend nos doléances, nous appréciera l'effort de pression nécessaire pour qu'il veuille bien enfin, sinon admettre à l'organe du président de la Fédération, Maurice Thiolas, fut-il entendu de tous et suivre.

Le bureau fut désigné, après les adhésions recueillies. Il se composa de MM. les maires exploitants agricoles du canton, ainsi que de MM. Pirot et Prévost (Lavoute-Chilhac), Gérard et Chagnat (Montluc), Charnier, Portal et Ferrière (Allier), Eynard (Villeneuve), Sabat (Saint-Ilpize), Buchon (Saint-Austremoine), Gironde (Aulnay), Leyrolles (Cerza).

Ont été désignés : MM. Fournier, maire de Saint-Cirgues, président ; Pirot, président du Syndicat de Lavoute-Chilhac, vice-président ; Prévost, secrétaire général.

La Fédération paysanne créée à Lavoute-Chilhac un syndicat régional des bizes

Lavoute-Chilhac, 8 avril.

La Fédération Paysanne et Artisanale de la Haute-Loire, à l'activité de laquelle nos cultivateurs doivent notamment l'organisation départementale du bie, nos viticulteurs d'avoir été victorieusement défendus contre des règlements stupides, et nos populations parfois préservées du fléau de la cessation des transports, viennent de créer une nouvelle organisation.

Chacun sait que la Fédération Paysanne et Artisanale n'est pas un « clan » et encore moins une « combine ». Elle œuvre à ses frais, chacun payant son modeste écho avec une cotisation de 3 à 5 francs, pour défendre les intérêts des agriculteurs paysans, la situation des artisans et des campagnes présente de défenses nécessaires et de légitimes revendications à une heure où la situation des campagnes semble avoir été radicalement écartée des préoccupations des gouvernements du jour.

Aussi la réunion de Lavoute avait-elle attiré de nombreux agriculteurs de la vaste salle Jarnouzeau était complète, et l'appel à l'organisation du président de la Fédération, Maurice Thiolas, fut-il entendu de tous et suivre.

Le bureau fut désigné, après les adhésions recueillies. Il se composa de MM. les maires exploitants agricoles du canton, ainsi que de MM. Pirot et Prévost (Lavoute-Chilhac), Gérard et Chagnat (Montluc), Charnier, Portal et Ferrière (Allier), Eynard (Villeneuve), Sabat (Saint-Ilpize), Buchon (Saint-Austremoine), Gironde (Aulnay), Leyrolles (Cerza).

Ont été désignés : MM. Fournier, maire de Saint-Cirgues, président ; Pirot, président du Syndicat de Lavoute-Chilhac, vice-président ; Prévost, secrétaire général.

L'élevage des moutons bizes

Lavoute-Chilhac est le centre de la réunion d'élevage du mouton dit « bizes ». Le « bize de Chilhac », dont la chair est particulièrement renommée, est né de l'élevage sur les terres du Haut-Allier et du Velay.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre, a apporté des conseils à l'organisme.

Le métayer, pour contribuer à cette œuvre

LES BATRACIENS DE NOS PAYS

La Salamandre terrestre

* Nutrisco et extinguo » Je m'en nourris et je l'éteins, telle est la fameuse devise que l'on peut lire au-dessous des armes de François I^e, lesquelles représentent, sur le sait, une salamandre au milieu des flammes. Les anciens, — et, en cela, les auteurs du Moyen Age et de la Renaissance —, étaient convaincus que l'effet que la salamandre devait son existence au plus pur des éléments qui ne pouvait la consumer ; ils la nommèrent « La fille du feu », tout en l'ayant un corps de glace, ainsi que nous l'apprend Pline, d'après les traditions transmises par les mages. Le feu le plus violent était éteint par cette seule et ce animal vivait dans l'antique Rome, pour ainsi dire, que dans la France du Moyen Age, des charlatans vendait l'inoffensive salamandre qui, jetée dans le plus terrible incendie, devait, affirment-ils, en arrêter les désastreux progrès.

L'amour du merveilleux est si grand que, jusqu'à dans les temps modernes, on a été pris de l'attrait de Pothos, consul de Rhodes, écrit à Buffon, qu'il vit chez lui, « au milieu d'un feu très ardent, un petit animal, la gueule béante et le gosier palpitant ».

Le préjugé vulgaire provient, comme tous les préjugés, d'un fait mal observé, et Duméril nous en donne l'explication.

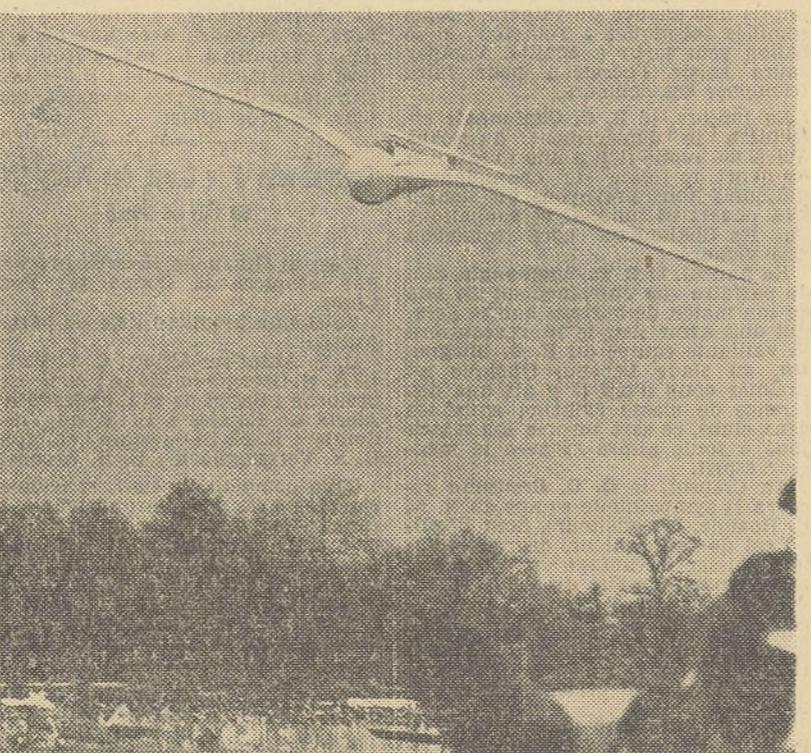
Placées au milieu des charbons de bois en pleine ignition, nous apprend-il, ces victimes d'une si cruelle curiosité, mises en expérience, ont à l'instant même laissé exsuder, des pores nombreux dont leur peau est criblée, une humeur gluante, assez abondante pour former une couche visqueuse sur le port de l'animal, et, évidemment, avec laquelle l'animal était en contact, et comme cette surface à l'instant même est redevenue tout à fait noire, n'étant plus en rapport avec l'air, on a cru qu'elle était éteinte ; l'animal en a éprouvé des brûlures telles qu'il ne tarde pas à succomber.

Une pitoyable calaminié

* Si, semble, dit Lacépède, que l'ouïe peut accorder à un être une qualité chimérique, sans lui refuser en même temps une propriété réelle. On a regardé la froide salamandre comme un animal dénué du pouvoir miraculeux de régénérer, et, au contraire, de rester éteinte ; mais, en même temps on l'a comparée autant qu'on l'a eût élevée par ce privilège unique. On en a fait le plus funeste des animaux. Les anciens l'ont vouée à une sorte d'anathème, en la considérant comme celui dont le poison était le plus dangereux ». Si la salamandre se glisse sous un arbre, nous ajoutons, Pline et tous qui mangent de ces fruits ferment aussi sûrement que s'ils prenaient de l'acout ; bien plus, si le pain est cuit avec du bois qu'a touché l'animal, ce pain est dangereux et peut occasionner de graves accidents. Si le corps, si le pied ou le surtou, est souillé de la bave de cet animal, il faut pas le porter, et les charmes ne tarderont pas à tomber ; on a même écrit qu'en infectant de son venin presque tous les végétaux d'une contrée, elle pourrait donner la mort à des milliers d'hommes ! Le remède contre la morture de la salamandre est, suivant les anciens, la chair du lézard et le vin doux ; Pline préconise le suc de laurier contre le venin des salamandres, des cantharides et des chenilles du pin.

Le venin de la salamandre

Bien que l'action funeste de la salamandre ait été singulièrement exagérée, ce batracien n'est pas pourtant sans influence sur les animaux de la pose, surtout pour les animaux de la même taille. Une double série de pores s'étend, depuis la tête, sur le dos et la queue, à droite et à gauche de la ligne médiane ; les parotides, fort visibles, sont percées de vingt à trente trous saillants ; de toutes ces ouvertures, sortent de véritables cantharides, s'éparpillant, qui irrite l'animal et l'humecte visqueux, un liquide de lait, d'un goût acré et nauséabond, que la bête peut lancer par saccades à une distance de près de 20 centimètres. Les chiens, auxquels on fait flaire ce liquide, en éprouvent une grande répugnance et leur salive devient, à l'instant, abondante et coureuse. La salamandre est, suivant les anciens, la chair du lézard et le vin doux ; Pline préconise le suc de laurier contre le venin des salamandres, des cantharides et des chenilles du pin.

DU NOUVEAU, DE L'INÉDIT
A LA GRANDE FÊTE D'AVIATION
DU 30 AVRIL
A PARAY-LE-MONIAL

DORET, sur planeur.

(Photo X)

Enfin, dans un article qui a pour titre « La Synonymie », et qui prouve sa haute édition, Wulff, qui cite entre les deux éditions correspondantes au nom de salamandre dans la plupart des langues (hébreu, grecque, latine, etc.), avec les passages et les explications, ou les motifs qui ont pu faire employer ces dénominations. Il en est de même pour les langues vivantes... Enfin, ceux que cet animal porte dans les diverses provinces de France, tels que auberon, arrasade, sourd, salamandre, mouron, pluvine, laverne, blonde, blonde, mirlit, Roger SIMONET.

Chronique
des syndicats agricoles
de l'Allier

S. A. et V. de Givarsais. — Les adhérents qui n'ont pas fait leur commande de charbon de batte, de fêche-fleur et d'arsénate, sont priés de faire, le nécessaire auprès des membres du bureau qui s'occupent de leur village.

Après le 10 avril, aucune commande ne sera prise en considération.

S. A. de Bézenet. — Les adhérents sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 16 avril, salle des Ecoles, à 10 heures précises.

Objet : commandes de charbon pour batte, fêche-fleur, sels, riz, maïs, tourteaux, arachides.

Paiement des marchandises reçues, sont priés d'adresser au secrétaire.

S. A. de Saint-Sauvier. — Les adhérents, avant le 20 avril, leurs commandes de maïs de semence, sel, dénature, charbon et fêche-fleur.

S. A. de Montcorne. — Les adhérents du Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 2 avril, à 9 h. 30.

Objet : Paiement des marchandises reçues à ce jour ; commandes de fêche-fleur, arsenate, engras contre la maladie de la betterave, mais, sels, dénatré, — rapporter les sacs de graine.

Objet : Les sociétaires sont priés de faire inscrire les quantités de blés approximatifs qu'ils ont ou qu'ils restent à livrer.

S. A. de Venas. — 10 par décision du C. A., en date du 29 janvier 1939, le magasin sera fermé tous les lundis. Prière aux adhérents de bien vouloir s'y conformer.

Objet : Les adhérents désirant du blé destiné à la vente, leur commande de suite, 5^e avril, dernier délai. Pour le prix, s'adresser au gérant.

Objet : En vue d'une nouvelle commande de vin, les adhérents sont priés de faire leur commande de suite, dernier délai, 12 avril 1939. Pour les prix, consulter le gérant.

S. A. de Bizeauille. — Les adhérents qui ont pris des marchandises au Syndicat sont invités à en régler le montant le dimanche 16 avril, à l'heure et salle habituelles ; paiement des cotisations en retard ; prières de parts d'achat du distributeur d'engrais.

S. A. de Villefranche-Neuvire. — Les membres du Syndicat agricole et tous les agriculteurs des communes de Villefranche et de Neuvire sont avisés que M. Frédéric Guillaumin est nommé correspondant de la Caisse d'allocations familiales agricoles et de la Coopérative agricole des blets à Villefranche, en remplacement de M. Alfred Chevrier, décédé.

Tous les pêcheurs...

...disent chaque mois : « Le Pêcheur de la Loire », la grande revue régionale de pêche du Centre et Sud-Est.

Envoyez un numéro spécimen contre 0,75, à l'adresse : « Le Pêcheur », 5, rue de Roanne, à Saint-Etienne.

Le Pêcheur » l'ami et le guide indispensable à tous les chevaliers de la gaulle, la moins chère, la mieux documentée et illustrée des revues de pêche.

La presse parisienne

Tous les journaux consacrent leurs commentaires à l'agression fasciste contre l'Albanie. M. L.-O. Frossard publie, dans *La Justice*, la lettre ouverte suivante au ministre des Affaires étrangères :

Monsieur le Ministre,
Si les Chambres siégeaient encore, nous interpellerais sur la singularité façon dont nous sommes informés des événements les plus graves de la politique internationale et je proposerais d'indiquer que jusqu'à présent, dans l'ensemble, il n'y a rien de constant dans l'arrangement réciproque des deux couleurs noir et jaune, qui varie suivant les époques de l'année et les diverses localités. Dans certaines façons les taches jaunes se touchent et forment deux bandes longitudinales ; tandis que les taches sont de forme tétard, de soufre, parfois d'une forme de soufre, parfois d'une forme de jaune beaucoup plus vive : l'animal est, en général, d'un noir profond et lustre, deux bandes d'un beau jaune, à bords un peu sinuux, mais nettement découpées et plus ou moins interrompues, s'étendent sur les parotides et les côtés du corps, se rejoignent au-dessus de l'origine de la queue et se continuent jusqu'à la queue, représentée par une série de taches irrégulières et irrégulièrement palpitanter ».

Comment se nourrit et vit la salamandre ?

La salamandre se nourrit d'insectes, de petits mollusques et de vers de terre ; elle peut supporter l'abstinence pendant des mois entiers, lorsqu'elle se trouve dans des endroits humides ; on la trouve engourdie, pendant l'hiver, dans les souterrains et dans les caves des maisons de campagne ; son engourdissement peut être assez profond et elle s'entrouve assez tard, dans une saison, un sejour fort.

Il ne s'agit donc pas seulement de savoir si elles sont prochainement dans l'ensemble, il s'agit de savoir si elles se mettront l'une et l'autre en état de dire : « Non ! » avec l'autorité nécessaire.

Le Léon Blum écrit dans *Le Populaire* :

Le week-end agravé par des vacances pasciales, a produit son effet. Mais l'Angleterre s'en tiendra probablement, selon moi, à une réaction diplomatique violente. Elle estimera, sans doute, que cette attitude lui est rendue difficile par une maladie calée de la Yougoslavie, la plus proche voisine de l'Albanie et en apparence tout au moins — la principale intéressée.

Le brigandage albanais n'entraînerait donc pas, par lui-même, de complications générales et la paix de l'Europe ne court de risque immédiat que dans l'hypothèse où il représenterait la préparation stratégique d'une opération allemande déjà décidée.

Mais, quand bien même les conséquences immédiates seraient limitées, les conséquences lointaines ou prochaines seront d'un ordre sérieux, car la valeur psychique, morale, dynamique du système britannique de résistance et d'assistance européenne reçoit, en tout cas, une grave atteinte. Il ne s'agit pas d'arrêter des ailes de l'Albanie, mais de faire que la vie de l'animal, cette salamandre qu'on avait supposé pouvoir vivre dans le feu, jouisse, au contraire, de la faculté de résister, plus que tout autre, aux effets de la congélation.

L'origine du nom de la salamandre

Le nom de salamandre, employé par Aristote, a fourni à Wurflahn le sujet d'un chapitre si étudié sur l'origine de ce mot et sur son étymologie que nous croyons devoir reproduire ici ce que M. Duméril et Bibrion en ont écrit, pensant que ces citations seraient de nature à intéresser les lecteurs.

Cette dénomination de salamandre est tirée à la fois grecque, Gesner, Aldrovand, disent qu'elle provient des préjugés que cet animal avait la faculté d'éteindre le feu et, d'après l'opinion émise par saint Isidore de Séville, ces auteurs lui donnent pour synonyme celui de valencinda (quod valet ad incendia) ; mais Wurflahn se montre, avec une certaine certitude, que l'origine de cette étymologie n'est pas à adopter plutôt celle qui indiquerait les lieux humides où l'on trouve ces reptiles ; quant à l'homonymie, la même auteur cite beaucoup de passages tirés des écrivains les plus anciens, qui ont supposé pourvoir vivre dans l'eau, qui ont écrit que l'animal est dénué de tout sens de la vue, et que, pour l'éclairer s'il arrive de sorte que c'est un fait curieux que ce même animal, cette salamandre qu'on avait supposé pouvoir vivre dans le feu, jouisse, au contraire, de la faculté de résister, plus que tout autre, aux effets de la congélation.

Mais, quand bien même les conséquences immédiates seraient limitées, les conséquences lointaines ou prochaines seront d'un ordre sérieux, car la valeur psychique, morale, dynamique du système britannique de résistance et d'assistance européenne reçoit, en tout cas, une grave atteinte.

Il ne s'agit pas d'arrêter des ailes de l'Albanie, mais de faire que la vie de l'animal, cette salamandre qu'on avait supposé pouvoir vivre dans le feu, jouisse, au contraire, de la faculté de résister, plus que tout autre, aux effets de la congélation.

Le Léon Blum écrit dans *Le Populaire* :

Le week-end agravé par des vacances pasciales, a produit son effet. Mais l'Angleterre s'en tiendra probablement, selon moi, à une réaction diplomatique violente. Elle estimera, sans doute, que cette attitude lui est rendue difficile par une maladie calée de la Yougoslavie, la plus proche voisine de l'Albanie et en apparence tout au moins — la principale intéressée.

Le brigandage albanais n'entraînerait donc pas, par lui-même, de complications générales et la paix de l'Europe ne court de risque immédiat que dans l'hypothèse où il représenterait la préparation stratégique d'une opération allemande déjà décidée.

Mais, quand bien même les conséquences immédiates seraient limitées, les conséquences lointaines ou prochaines seront d'un ordre sérieux, car la valeur psychique, morale, dynamique du système britannique de résistance et d'assistance européenne reçoit, en tout cas, une grave atteinte.

Il ne s'agit pas d'arrêter des ailes de l'Albanie, mais de faire que la vie de l'animal, cette salamandre qu'on avait supposé pouvoir vivre dans le feu, jouisse, au contraire, de la faculté de résister, plus que tout autre, aux effets de la congélation.

Le Léon Blum écrit dans *Le Populaire* :

Le week-end agravé par des vacances pasciales, a produit son effet. Mais l'Angleterre s'en tiendra probablement, selon moi, à une réaction diplomatique violente. Elle estimera, sans doute, que cette attitude lui est rendue difficile par une maladie calée de la Yougoslavie, la plus proche voisine de l'Albanie et en apparence tout au moins — la principale intéressée.

Le brigandage albanais n'entraînerait donc pas, par lui-même, de complications générales et la paix de l'Europe ne court de risque immédiat que dans l'hypothèse où il représenterait la préparation stratégique d'une opération allemande déjà décidée.

Mais, quand bien même les conséquences immédiates seraient limitées, les conséquences lointaines ou prochaines seront d'un ordre sérieux, car la valeur psychique, morale, dynamique du système britannique de résistance et d'assistance européenne reçoit, en tout cas, une grave atteinte.

Il ne s'agit pas d'arrêter des ailes de l'Albanie, mais de faire que la vie de l'animal, cette salamandre qu'on avait supposé pouvoir vivre dans le feu, jouisse, au contraire, de la faculté de résister, plus que tout autre, aux effets de la congélation.

Le Léon Blum écrit dans *Le Populaire* :

Le week-end agravé par des vacances pasciales, a produit son effet. Mais l'Angleterre s'en tiendra probablement, selon moi, à une réaction diplomatique violente. Elle estimera, sans doute, que cette attitude lui est rendue difficile par une maladie calée de la Yougoslavie, la plus proche voisine de l'Albanie et en apparence tout au moins — la principale intéressée.

Le brigandage albanais n'entraînerait donc pas, par lui-même, de complications générales et la paix de l'Europe ne court de risque immédiat que dans l'hypothèse où il représenterait la préparation stratégique d'une opération allemande déjà décidée.

Mais, quand bien même les conséquences immédiates seraient limitées, les conséquences lointaines ou prochaines seront d'un ordre sérieux, car la valeur psychique, morale, dynamique du système britannique de résistance et d'assistance européenne reçoit, en tout cas, une grave atteinte.

Il ne s'agit pas d'arrêter des ailes de l'Albanie, mais de faire que la vie de l'animal, cette salamandre qu'on avait supposé pouvoir vivre dans le feu, jouisse, au contraire, de la faculté de résister, plus que tout autre, aux effets de la congélation.

Le Léon Blum écrit dans *Le Populaire* :

Le week-end agravé par des vacances pasciales, a produit son effet. Mais l'Angleterre s'en tiendra probablement, selon moi, à une réaction diplomatique violente. Elle estimera, sans doute, que cette attitude lui est rendue difficile par une maladie calée de la Yougoslavie, la plus proche voisine de l'Albanie et en apparence tout au moins — la principale intéressée.

Le brigandage albanais n'entraînerait donc pas, par lui-même, de complications générales et la paix de l'Europe ne court de risque immédiat que dans l'hypothèse où il représenterait la préparation stratégique d'une opération allemande déjà décidée.

Mais, quand bien même les conséquences immédiates seraient limitées, les conséquences lointaines ou prochaines seront d'un ordre sérieux, car la valeur psychique, morale, dynamique du système britannique de résistance et d'assistance européenne reçoit, en tout cas, une grave atteinte.

Il ne s'agit pas d'arrêter des ailes de l'Albanie, mais de faire que la vie de l'animal, cette salamandre qu'on avait supposé pouvoir vivre dans le feu, jouisse, au contraire, de la faculté de résister, plus que tout autre, aux effets de la congélation.

Le Léon Blum écrit dans *Le Populaire* :

Le week-end agravé par des vacances pasciales, a produit son effet. Mais l'Angleterre s'en tiendra probablement, selon moi, à une réaction diplomatique violente. Elle estimera, sans doute, que cette attitude lui est rendue difficile par une maladie calée de la Yougoslavie, la plus proche voisine de l'Albanie et en apparence tout au moins — la principale intéressée.

Le brigandage albanais n'entraînerait donc pas, par lui-même, de complications générales et la paix de l'Europe ne court de risque immédiat que dans l'hypothèse où il représenterait la préparation stratégique d'une opération allemande déjà décidée.

Mais, quand bien même les conséquences immédiates seraient limitées, les conséquences lointaines ou prochaines seront d'un ordre sérieux, car la valeur psychique, morale, dynamique du système britannique de résistance et d'assistance européenne reçoit, en tout

On cherche
un « quatrième »

CHEZ LES RUGBYMEN A TREIZE Bordeaux ? Toulouse ?

Perpignan ? quel sera ce soir le qualifié ?

Tout l'intérêt de la compétition porte désormais sur la lutte que vont se livrer Bordeaux, Catalans et Toulousains pour s'attribuer la quatrième place au classement du championnat et la qualification aux demi-finales. Chacun sait, en effet, que les trois premiers places ne peuvent qu'échapper à Roanne, Carcassonne et Villefranche actuellement classées dans cet ordre et qui délivreraient de tout souci vont pouvoir se préparer sérieusement pour les parties décisives.

La bataille sans merci que ne manquent pas de se livrer les trois clubs sur la sellette ne semble pas devoir s'orienter dès aujourd'hui vers son dénouement. En effet, nos gens auront l'avantage d'opérer sur leur terrain dans une ambiance favorable ce qui constitue un atout précieux et il se peut fort bien qu'à l'issue de la journée nous ayons à enregistrer trois succès des trois clubs qui nous intéressent. C'est à dire que de ces trois équipes celle de Bordeaux est la mieux placée, avec deux matches à disputer sur son terrain contre Narbonne dimanche et Brive lundi. Deux matches qui au premier examen apparaissent extrêmement facile pour les Bordelais. Car Brevis et Narbonnais figurent au bas du tableau au classement de la compétition. Toutefois, Bordeaux, à des opérations actuellement notamment son prestigeux match, son ardeur, son combativité et les dirigeants du groupe gironin parlent sérieusement de faire appel aux anciens Bonnancy et Suarès pour combler les vides. Connaissez la conscience d'un Bonnancy on peut cependant se montrer optimiste pour Bordeaux qui reste notre favori pour la quatrième place.

Les Catalans qui sont les plus mal placés des possibles quatrièmes vont se trouver en face d'un dur morceau en l'occurrence les Carcassonnais.

D'après sa nette défaite en Coupe de France contre Côte Basque l'équipe de la Cité paraît en déclin. Mais devant Perpignan, treize qui

LA PISTE DES MATCHES

Bordeaux. — Treize Catalan contre Carcassonne. — R. C. Narbonne contre Carcassonne.

Bordeaux. — R. C. Narbonne contre Bordeaux.

Pau. — Pau contre Lyon-Villeurbanne.

Toulouse. — Toulouse contre R. C. de Roanne

Les championnats de France de lutte gréco-romaine à Clermont-Ferrand aujourd'hui et demain au Théâtre Municipal

Aujourd'hui et demain se dispute à Clermont-Ferrand, ainsi que nous l'avons annoncé, les championnats de France de lutte gréco-romaine. Les rencontres se déroulent au Stade municipal.

Lutte

Dimanche 9 avril, de 8 h. à 9 h. pesée des concurrents au Théâtre municipal ; à 14 heures, commencement des combats arrêt à 18 heures ; soir, de 20 h. 30 à 22 heures, cérémonie des combats.

Lundi 10 avril, de 7 h. à 8 heures, pesée au Théâtre municipal ; combat de 9 heures à 12 heures et de 14 h. 30 à 18 heures.

Les pesées auront lieu sur la scène du Théâtre.

Le horaire prévu sera strictement appliquée, en aucun cas il ne sera possible de dégager les règlements édictés par la Fédération et acceptés par les comités régionaux.

Pour aider à la bonne marche de ces championnats, sezex exacts.

Le comité organisateur spécifie également qu'il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du Théâtre.

Les Catalans qui sont les plus mal placés des possibles quatrièmes vont se trouver en face d'un dur morceau en l'occurrence les Carcassonnais.

D'après sa nette défaite en Coupe de France contre Côte Basque l'équipe de la Cité paraît en déclin. Mais devant Perpignan, treize qui

s'apparente sur plus d'un point au leur les Audio sont bien capables de faire mieux que résister. Cette partie en tout cas s'annonce serrée et la Ligue sera bien inspirée de désigner un arbitre énergique.

Reste le match Toulouse-Roanne. Toulouse, dimanche dernier, en Coupe a causé la surprise de battre largement Roanne en employant la manière forte. Dans l'aventure Roanne les épreuves étaient : Marc Rossi et Artois, qui avaient blessé de Bordeaux. Au surplus pour l'épreuve de Roanne ce nouveau choc contre le rade treize toulousain ne présente pas beaucoup d'intérêt. Roanne a mieux à faire actuellement que de courir le risque d'exposer d'excellents éléments qui lui seront précieux lors des demi-finales. Aussi doit-on prévoir un nouveau succès toulousain.

Reste le match Villeneuve-Côte Basque qui devrait se terminer à l'avantage du premier nommé encore que les Basques soient actuellement en plein redressement. Mais ils sont, néanmoins pas éliminés depuis longtemps du championnat et il est à prévoir qu'ils vont dès maintenant se résigner pour la Coupe de France dont ils sont l'outsider numéro un.

G. B. J.

VOICI L'ÉQUIPE DE TOULOUSE

L'équipe du Toulouse Olympique qui rencontre aujourd'hui celle de Roanne, à Toulouse, pour le championnat de France, a été formée hier.

Les dirigeants toulousains attendront de pouvoir réunir tous leurs meilleurs éléments pour se prononcer et envoi une nouvelle victoire leur leader de la compétition.

Voici donc l'équipe que va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels il faut adjointre deux Italiens : Moretti et Rossi ; un Suisse : Egli ; deux Hollandais : Schulte et Van Neck.

Côte belge : Karel Kaers, Romain Maès, Vissers, Storme, Bouwel, Walschot, F. Vervaecke, Masson, Kint, Neuville, Pirmez, Spillen, Defort, Tardieu, O. Timys, Vanherberghe, Meulenberg, Hardiquest, G. et A. Deloer, sont de sérieux candidats à la victoire.

Chez les Français : Thiéard, Galateau, Deforge, Vinol, Maréchal, Speicher, R. Lapébie, Laurent, Jaminet, Yves Marie, Antonin Magne, Cloarec, Sofietti, Marcaillou, Fréchaut, Armand, Le Greve, Paul Maye, Charles Pélissier, Mithouard, Louviet, Oubron, Cossou, ont une chance de vaincre.

C'est donc l'équipe qui va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels il faut adjointre deux Italiens : Moretti et Rossi ; un Suisse : Egli ; deux Hollandais : Schulte et Van Neck.

Côte belge : Karel Kaers, Romain Maès, Vissers, Storme, Bouwel, Walschot, F. Vervaecke, Masson, Kint, Neuville, Pirmez, Spillen, Defort, Tardieu, O. Timys, Vanherberghe, Meulenberg, Hardiquest, G. et A. Deloer, sont de sérieux candidats à la victoire.

Chez les Français : Thiéard, Galateau, Deforge, Vinol, Maréchal, Speicher, R. Lapébie, Laurent, Jaminet, Yves Marie, Antonin Magne, Cloarec, Sofietti, Marcaillou, Fréchaut, Armand, Le Greve, Paul Maye, Charles Pélissier, Mithouard, Louviet, Oubron, Cossou, ont une chance de vaincre.

C'est donc l'équipe qui va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels il faut adjointre deux Italiens : Moretti et Rossi ; un Suisse : Egli ; deux Hollandais : Schulte et Van Neck.

Côte belge : Karel Kaers, Romain Maès, Vissers, Storme, Bouwel, Walschot, F. Vervaecke, Masson, Kint, Neuville, Pirmez, Spillen, Defort, Tardieu, O. Timys, Vanherberghe, Meulenberg, Hardiquest, G. et A. Deloer, sont de sérieux candidats à la victoire.

Chez les Français : Thiéard, Galateau, Deforge, Vinol, Maréchal, Speicher, R. Lapébie, Laurent, Jaminet, Yves Marie, Antonin Magne, Cloarec, Sofietti, Marcaillou, Fréchaut, Armand, Le Greve, Paul Maye, Charles Pélissier, Mithouard, Louviet, Oubron, Cossou, ont une chance de vaincre.

C'est donc l'équipe qui va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels il faut adjointre deux Italiens : Moretti et Rossi ; un Suisse : Egli ; deux Hollandais : Schulte et Van Neck.

Côte belge : Karel Kaers, Romain Maès, Vissers, Storme, Bouwel, Walschot, F. Vervaecke, Masson, Kint, Neuville, Pirmez, Spillen, Defort, Tardieu, O. Timys, Vanherberghe, Meulenberg, Hardiquest, G. et A. Deloer, sont de sérieux candidats à la victoire.

Chez les Français : Thiéard, Galateau, Deforge, Vinol, Maréchal, Speicher, R. Lapébie, Laurent, Jaminet, Yves Marie, Antonin Magne, Cloarec, Sofietti, Marcaillou, Fréchaut, Armand, Le Greve, Paul Maye, Charles Pélissier, Mithouard, Louviet, Oubron, Cossou, ont une chance de vaincre.

C'est donc l'équipe qui va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels il faut adjointre deux Italiens : Moretti et Rossi ; un Suisse : Egli ; deux Hollandais : Schulte et Van Neck.

Côte belge : Karel Kaers, Romain Maès, Vissers, Storme, Bouwel, Walschot, F. Vervaecke, Masson, Kint, Neuville, Pirmez, Spillen, Defort, Tardieu, O. Timys, Vanherberghe, Meulenberg, Hardiquest, G. et A. Deloer, sont de sérieux candidats à la victoire.

Chez les Français : Thiéard, Galateau, Deforge, Vinol, Maréchal, Speicher, R. Lapébie, Laurent, Jaminet, Yves Marie, Antonin Magne, Cloarec, Sofietti, Marcaillou, Fréchaut, Armand, Le Greve, Paul Maye, Charles Pélissier, Mithouard, Louviet, Oubron, Cossou, ont une chance de vaincre.

C'est donc l'équipe qui va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels il faut adjointre deux Italiens : Moretti et Rossi ; un Suisse : Egli ; deux Hollandais : Schulte et Van Neck.

Côte belge : Karel Kaers, Romain Maès, Vissers, Storme, Bouwel, Walschot, F. Vervaecke, Masson, Kint, Neuville, Pirmez, Spillen, Defort, Tardieu, O. Timys, Vanherberghe, Meulenberg, Hardiquest, G. et A. Deloer, sont de sérieux candidats à la victoire.

Chez les Français : Thiéard, Galateau, Deforge, Vinol, Maréchal, Speicher, R. Lapébie, Laurent, Jaminet, Yves Marie, Antonin Magne, Cloarec, Sofietti, Marcaillou, Fréchaut, Armand, Le Greve, Paul Maye, Charles Pélissier, Mithouard, Louviet, Oubron, Cossou, ont une chance de vaincre.

C'est donc l'équipe qui va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels il faut adjointre deux Italiens : Moretti et Rossi ; un Suisse : Egli ; deux Hollandais : Schulte et Van Neck.

Côte belge : Karel Kaers, Romain Maès, Vissers, Storme, Bouwel, Walschot, F. Vervaecke, Masson, Kint, Neuville, Pirmez, Spillen, Defort, Tardieu, O. Timys, Vanherberghe, Meulenberg, Hardiquest, G. et A. Deloer, sont de sérieux candidats à la victoire.

Chez les Français : Thiéard, Galateau, Deforge, Vinol, Maréchal, Speicher, R. Lapébie, Laurent, Jaminet, Yves Marie, Antonin Magne, Cloarec, Sofietti, Marcaillou, Fréchaut, Armand, Le Greve, Paul Maye, Charles Pélissier, Mithouard, Louviet, Oubron, Cossou, ont une chance de vaincre.

C'est donc l'équipe qui va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels il faut adjointre deux Italiens : Moretti et Rossi ; un Suisse : Egli ; deux Hollandais : Schulte et Van Neck.

Côte belge : Karel Kaers, Romain Maès, Vissers, Storme, Bouwel, Walschot, F. Vervaecke, Masson, Kint, Neuville, Pirmez, Spillen, Defort, Tardieu, O. Timys, Vanherberghe, Meulenberg, Hardiquest, G. et A. Deloer, sont de sérieux candidats à la victoire.

Chez les Français : Thiéard, Galateau, Deforge, Vinol, Maréchal, Speicher, R. Lapébie, Laurent, Jaminet, Yves Marie, Antonin Magne, Cloarec, Sofietti, Marcaillou, Fréchaut, Armand, Le Greve, Paul Maye, Charles Pélissier, Mithouard, Louviet, Oubron, Cossou, ont une chance de vaincre.

C'est donc l'équipe qui va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels il faut adjointre deux Italiens : Moretti et Rossi ; un Suisse : Egli ; deux Hollandais : Schulte et Van Neck.

Côte belge : Karel Kaers, Romain Maès, Vissers, Storme, Bouwel, Walschot, F. Vervaecke, Masson, Kint, Neuville, Pirmez, Spillen, Defort, Tardieu, O. Timys, Vanherberghe, Meulenberg, Hardiquest, G. et A. Deloer, sont de sérieux candidats à la victoire.

Chez les Français : Thiéard, Galateau, Deforge, Vinol, Maréchal, Speicher, R. Lapébie, Laurent, Jaminet, Yves Marie, Antonin Magne, Cloarec, Sofietti, Marcaillou, Fréchaut, Armand, Le Greve, Paul Maye, Charles Pélissier, Mithouard, Louviet, Oubron, Cossou, ont une chance de vaincre.

C'est donc l'équipe qui va affronter Roanne.

Arrrière, Teychère ; trois-quarts, Sarris, Sahut, Duprat, Bentouze, Meunier, ouverturé, Labap ; mêlée, Sylvain Bes.

Avants, Brané, Barthère ou sabatier, Avignon, Maurel Chevalier, Lons-desbois.

Cent quatre-vingt-trois hommes, avons nous dit, et parmi eux, il y a cinquante à pouvoir vaincre, et même plus, Belges ou Français, auxquels

Publications de Mariages de Saint-Etienne

Bouchet Jean Marie, métallurgiste, 52, rue des Acieries, et Peillon Marguerite, usinette, à Saint-Priest-en-Jarez (Loire), lieu du Dolly.

Bronillet Claude-Pierre, licencié en droit, place Dorian, 11, et Faure Marie-Eugénie, s. p., 2, rue Pascal-Cecaldi.

DRAGEES ESCLATINE-GAUTHIER, 1, r. Tardy, Saint-Etienne.

Buissou Pierre-Victor, négociant, 27, rue Blanqui, et Vacchini-Henri-Henry, s. p., au Grand-Serre (Drôme). Burelliat Clément-Pierre, licencié en droit, place Dorian, 11, et Faure Marie-Eugénie, s. p., 2, rue Pascal-Cecaldi.

AU BON GOUT Maison spécialisée pour Cadeaux de Mariages et Fêtes.

Champéon Pierre-Henri-Antoine, moulleur, rue d'Outre-Furens, maison Thivel, et Perrin Sébastienne, Annette, chemisière, rue Jean-Baptiste-Cessier, 29.

Corbier Ernest-Roger, manœuvre, La Grange-Cour, 10, rue de la Riste, 90, et Borette Emile-Berthe, s. p., La Grand-Combe (Gard).

Delalique Paul-Marius, métallurgiste, rue Jean-Huss, 42, et Pitaval Félicie-Antoinette, employée, rue Auguste-Isaac, cité des Chemins de Fer.

Meubles FRAPPA le confort, le luxe, à la portée de tous, 17, rue Gambetta.

Dolet Léon-Emile, soldat à 38 régiment d'infanterie, à Saint-Etienne, et Bonhommie Yvonne-Victorine, s. p., à Saintes (Charente-Inférieure), place Saint-Louis, 7.

Dunis Jean-Marie, employé, rue M. Carème, 13, et Tardy Jeanne-Marie-Antoinette, s. p., 19 Bussat (Loire).

Farjot Antoine-Etienne, serrurier, 92, route de la Palle, et Blanquet Odette-Eugénie, dactylographe, r. Louis Blanc, 27.

Elegance, Solidité, Meilleur Marché MEUBLES « L'ATELIER » 17, rue Joss-Frappa, angle r. Michelot Exclusive CUISINES « KELLER »

Fortunier Antoine, forain, rue Polignani, 14, et Roland Clémence-Pierrette, concierge, à Lyon (Rhône), rue Boileau, 238.

Jacquemond Jean-Marie, métallurgiste, 16, rue Joss-Frappa, et Joëtte-Hortense-Marie, s. p., rue Desjouys, 21.

Jousserand Etienne-Jules, employé aux chemins de fer, rue Hoyet, 109, et Soulier Marie-Marguerite, employée à Roanne (Loire), pl. Berthelot, 23. Jousserand Louis - Claudius - Marcel, soldat à la 13e section d'infirmités militaires, et Roméne Victorine-Pierrette, employée, rue du Lavois, n° 2.

Achetez vos Meubles en Fabrique PAULET RUE GAMETTA Choix unique. Garantie. Bas prix. Entrée libre. Livraison franco

Malartrie André-Elie-Marie, dessinateur industriel, rue Jean-Baptiste-David, 34, et Foucherand Aimée-Françoise, employée, 31 bis, rue Biogier.

Mavery Louis-Pierre, métallurgiste, rue Ferdinand, prolongée, maison Pougand, et Martel Jeanne-Anne-Marie, employée, rue des Trois-Jalley, 8.

Meunier Georges-Raymond, chauffeur, rue St-Joseph, 41, et Stoklosa Bronislawa, s. p., rue du Soleil, 71. Pays Célestine, monteur en cycles, rue de la Plagne, 3, et Bory Marie-Jeanne, s. p., rue de la Plagne, 3.

FIANCES, PARRAINS, MARRAINE, pour vos Dragees, voyez toujours ! au PARRAIN PRODIGUE 6, r. Céret Dem, nos jolis bouquets de drageées En exclusivité, des boîtes spéciales, de la qualité, des prix spéciaux. Cadeaux offerts ou les tmb. Ech. Or.

Perbet Jean-André, employé de fabrique, rue de la Sablière, 42, et Boulaigue Jeanne-Baptiste, tricoteuse, rue du Cimetiére, 42.

Rambaud Eugène, métallurgiste, rue du Soleil, 75, et Tonry-Maria-Ernest, ménagère, r. du Soleil, 175.

Ranchet Léon-Pierre, employé, rue Horace-Vernet, 4, et Rey Marie-Etienne-Jeanne, secrétaire sténo-dactylo, rue Joseph-Vergnet, 15.

FOURRURES SCHNEIDER

12, rue Sainte-Catherine. Téléph. 41-33

Randoin Charles-Jean-François, ingénieur, à Lyon (Rhône), rue Chevreuil, 54, et Chazal Angèle-Valentine, s. p., rue Docteur-Charcot, 16.

Ravel Vincent, mineur, à La Ricaudie, rue Gambetta, 46, et Daragon Marie-Louise, s. p., rue Henri-Barbusse, 1.

Raveyre Jean-Claude, menuisier-ébéniste, rue des Réparables-de-Vingré, n° 44, et Hettier Jeanne-Antoinette-Thérèse, sténo-dactylo, rue Henri-Barbusse, 24.

Roussier Antoine-Philippe, employé, rue Eliéss-Rechus, 33, et Plutor Lucia, fille de salle, rue Beaubrun, 28.

Saurin Pierre-Georges, employé aux chemins de fer, rue Jean-Louis-Ja-

T. S. F.

PROGRAMME DU DIMANCHE 9 AVRIL

La sélection du jour
19 heures — Radio-Paris. — Concert varié, direction Ferdinand.

19 heures — Tour-Eiffel. — Concert chant et violon.

19 h. 10. — Francfort. — Monika Dörr.

19 h. 15. — Radio-37. — Les grands solistes : Bronislav Huberman.

19 h. 20. — Poste Parisien. — Concert des couleurs.

19 h. 30. — Strasbourg. — Bals à la cour.

20 heures — Bruxelles Français. — Gédéon de Bouillon. — P. P. T. T., Marseille.

20 heures — Emission de l'Opéra : Aida (Verdi). — Poste Parisien.

20 h. 30. — Poste Parisien. — Savez-vous faire une chanson ?

20 h. 30. — Toulouse. — Limoges.

20 h. 30. — Poste Parisien. — Concert symphonique avec l'orchestre.

20 h. 30. — Toulon. — Le plus proche du cœur.

20 h. 30. — Strasbourg, Rennes, Nice, Lyon. — Radio-Paris, Bordeaux.

20 h. 30. — Radio-Cité. — Les émissions du théâtre.

20 h. 35. — Radio-Luxembourg. — Concert pour les chœurs de la cathédrale russe à Paris.

20 h. 35. — Radio-Cité. — Festival Schubert.

20 h. 35. — Radio-Luxembourg. — Concert enregistré de musique russe.

Poste Parisien
20 heures — Philharmonie de la journée par Maurice Béjart.

20 h. 30. — Les Petits de Paris. — Les grandes répliques.

20 h. 30. — Savez-vous faire une chanson ?

20 h. 30. — Théâtre Espéranto.

Paris-P. T. T.

20 h. 30. — Transmission de l'Opéra Aida, épisode 4, quatre actes, livret des MM. Camille du Lac et Nuitter, musique de Verdi, avec Mmes Germaine Hoerner, Andurand, Lalande, MM. Luciani, Beckmann, Froumenty, Medus, chef d'orchestre M. Fourquier.

Lyon-Lyon
20 h. 30. — 12 h. 45. 13 h. 05. — Paris-P. T. T.

20 h. 30. — Disques. Musique variée.

20 h. 30. — Paris-P. T. T. Concert.

20 h. 30. — Bordeaux. Variétés.

20 h. 30. — Paris-P. T. T. Disques.

20 h. 30. — Strasbourg. Concert.

20 h. 30. — Nice. Musique variée.

20 h. 30. — Radio-Journal. Météo.

20 h. 30. — Spectacle de la Nouvelles.

Bordeaux-Sud-Ouest
20 h. 10. — Violon d'amour (Ackermann, variétés).

20 h. 10. — Accordéon. Fantaisies.

20 h. 30. — Concert Bananita : Le docteur Vitamine raconte ses souvenirs.

20 h. 30. — M. et Mme Frisepol, magicien moderne.

20 h. 30. — Pas des fleurs (Léo Delibes).

21 h. 10. — Fantaisie radiophonique.

21 h. 30. — Demi-heure des auditeurs.

22 h. 7. — Concert. Pâques.

22 h. 45. — Musique de danse.

22 h. 15. — Orchestre des fédérations sportives.

22 h. 30. — Paris-P. T. T. Disques.

20 h. 30. — Spectacle de l'Opéra.

Alpes-Grenoble
20 h. 30. — 15. — Paris-P. T. T.

20 h. 30. — Bordeaux. Concert.

20 h. 30. — Strasbourg. Concert.

20 h. 30. — Paris-P. T. T. Concert.

20 h. 30. — Paris-P. T. T. Disques.

20 h. 30. — Spectacle de l'Opéra.

Alpes-Grenoble
20 h. 30. — 15. — Paris-P. T. T.

20 h. 30. — Paris-P. T. T. Concert.

